

<http://www.elciudadano.cl/2011/12/18/45624/parque-eolico-de-chiloecomunidad-y-expertos-rec-hazan-proyecto-aprobado-sin-estudio-de-impacto-ambiental/>

(traduction de l'article)

## **Parc Éolien de Chiloé : les scientifiques et les communautés locales révoltées. Atteinte aux cétacés, au patrimoine archéologique et aux indigènes.**

Dans sa recherche constante d'énergie, les autorités Chiliennes se sont engagées dans l'approbation de projets énergétiques sans solliciter d'études d'impacts environnementales préalable. Le Parc éolien de Chiloé est un exemple de plus, où l'absence de présentation d'impact environnemental a suffi pour que le gouvernement autorise la construction d'un projet qui selon différentes organisations civiles et experts internationaux, affectera la faune, le tourisme, le patrimoine, le travail et la qualité de vie des riverains et les Communautés indigènes du lieu.



Le mercredi 14 octobre 2011, les organisations environnementalistes de Chiloé ont livré une lettre signée par des scientifiques du monde entier, adressée au président Sebastián Piñera en le sollicitant d'ordonner la réalisation d'une étude d'impact environnementale du projet éolien de Chiloé ( [lettre des scientifiques](#) ). En outre, des représentants de diverses organisations sociales ont montré leur rejet à la création de ce parc du au fait qu'ils considèrent qu'ils seront touchés socio-culturellement.

Le 5 octobre 2010 Ecopower, le promoteur Chilien-Suédoise, a présenté une simple déclaration d'impact environnemental au Service d'Évaluation Environnementale de la région de Lagos. Le 18 août 2011 le Service Agricole et d'Élevage et le Secrétariat Ministériel Régional et de l'énergie de la région X ont approuvé le projet malgré les refus des citoyens.

**Le projet consiste à construire 56 éoliennes de 2 MW qui produiraient 112 MW. Celles-ci seront d'environ 128 mètres de hauteur (pratiquement la hauteur de la Tour Entel). Elles seront installées sur une surface de 1.000 hectares dans le secteur côtier de Quilo-Mar Brava, situé à l'ouest de la commune d'Ancud (Chiloé). L'énergie sera injectée sur le réseau central.**

## REJET DES HABITANTS D'ANCUD

Les travaux de terrassement du projet nuiraient aux activités de pêche et de ramassage de mollusques - une des principales activités économiques de la région. Ainsi l'a affirmé le président du syndicat des pêches de Mar Brava, Mauricio Soto, en ajoutant que les déplacements des engins de chantier sur les plages "*nuiraient*" aux activités économiques.

Le groupement [Éco-tourisme Puñihuil](#) a montré sa préoccupation du au fait que le projet pourrait affecter l'éco-tourisme marin. Outre cela, dans leur page de Facebook ils ont publié une image qui montre les points archéologiques et patrimoniaux qui seront entourés par les éoliennes.

Le Groupe d'Information des Citoyens d'Ancud (Compas) a émis un communiqué où il dénonce une désinformation sur la construction du parc et le manque "*de socialisation envers la citoyenneté par la commune et la société Ecopower*"

. Ils exigent une participation des citoyens à l'approbation de ce type de projets et la nécessité d'effectuer une étude d'impact environnemental. Cette organisation a l'appui du Centre d'Études du Patrimoine Culturel (

[Cecpan](#)

).

Les deux organismes ont créé un document intitulé "[Observations sur le Projet Éolien de Chiloé, par la société civile](#)", où ils exposent en détail comment ce parc affecterait la communauté, la flore et la faune locale.

## LES WILLICHES TOUCHÉS

Dans le secteur il existe deux Communautés indigènes Williche : Antu Lafkén de Wentetique ; et Lauquén Mapu de Katrumán ; et une pour formaliser : Calle. Ceci implique que la zone est sous influence indigène, et par conséquent doit se conformer à l'application de la Convention 169 de l'OIT, ratifiée par l'État du Chili, qui exige :

***"Consulter les peuples intéressés, au moyen de procédures appropriées et en particulier par le biais de ses institutions représentatives, chaque fois que l'on prévoit des mesures législatives ou administratives susceptibles de les affecter directement ; Les gouvernements devront veiller, s'il y a lieu, à des études en coopération avec les peuples intéressés, afin d'évaluer l'incidence sociale, spirituel et culturel et sur l'environnement que les activités de développement prévues peuvent avoir sur ces peuples. Les résultats de ces études devront être considérés comme critères fondamentaux pour l'exécution des activités mentionnées".***

Santos González Nahuelpán, porte-parole des Communautés williche de la région, a exigé "*qu'on n'affecte pas le patrimoine de nos ancêtres*"

. Il a averti que l'invisibilité des aspects socioculturels liés au projet implique également la non-reconnaissance de l'influence indienne dans la région.

## SCIENTIFIQUES PRÉOCCUPÉS PAR LA FAUNE MARINE

Une des deux organisations a remis une lettre mercredi au président du Centre de Conservation des Cétacés du Chili. Sa présidente Barbare Galletti a expliqué que chaque été le secteur maritime côtier du nord-ouest de la commune d'Ancud héberge la plus grande concentration de baleine bleue de tout l'hémisphère sud qui migrent sur nos côtes pour se nourrir. A cela on ajoute la présence permanente de dauphins austral et au printemps les

baleines franche austral, classé comme en Danger Critique par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Tous légalement protégés dans le Chili et déclarés en tant que Monument Naturel.

Devant ceci, Galletti a souligné que **"40% du projet serait placé le long du littoral, ce qui pourrait provoquer des impacts substantiels aux individus qui s'approchent de la côte et affecter la population de baleines bleues et les autres espèces marines qui utilisent la zone à long terme."**

L'autre organisme qui a présenté la lettre a été [Ecoceanos](#) . Son directeur, le médecin vétérinaire Juan Carlos Cárdenas, a affirmé que "ce signal fort" de la Communauté scientifique internationale, unie au vaste rejet des citoyens à l'approbation de ce mega projet qui affectera la bio-diversité marine côtière de Chiloé

*"ne peut pas être ignoré par le président Piñera, un résident de la région, propriétaire du Parc de Tantauco"*

Cárdenas a ajouté qu'ils exigent que le président Piñera exerce son autorité pour qu'une évaluation d'impact environnemental soit menée. Il ajoute **"ce parc éolien viole actuellement la législation environnementale du pays"**

La lettre signée par 43 scientifiques précise que **"le projet et les infrastructures associés - comme la construction d'un débarcadère pourrait générer des impacts négatifs sur les mammifères marins. Boulverser l'habitat, augmenter les collisions entre les grands bateaux et les baleines, et provoquer de grandes interférences dans les communications et les comportements alimentaires en raison de la pollution sonore."**

## **PROTECTION DES RESSOURCES**

En août 2011, la Communauté indigène Antu Lafquén de Huentetique accompagnée par le député socialiste Fidel Espinoza ont déposé une motion de protection à la Cour d'Appel de Puerto Montt pour paralyser le projet et le relocaliser. En octobre 2011, la Cour a débouté les requérants. Selon la décisions judiciaire les travaux dans lesquelles se traduira le projet *"n'affectent pas directement le peuple indigène, et ne nuira pas plus à aucune population ou Communauté"*

. Le jugement indique ces accusations comme

*"hypothétiques et dépendent de causes éloignées"*

La résolution a été adoptée avec le vote contre le ministre Hernán Crisosto, qui a considéré qu'on devait faire valoir la ressource et annuler la décision qui a favorablement qualifié le projet pour estimer qu'ils étaient en risque des zones d'intérêt archéologique et patrimonial pour peuples indigènes.

La résolution a été adoptée avec un vote contre la Crisosto ministre Hernán, qui a estimé qu'il convenait d'accepter l'appel et d'infirmier la décision dont il a décrit le projet favorablement sur le motif que les zones à risque ont été d'un intérêt archéologique et de l'équité pour les populations autochtones.

## **RÉPONSE DU GOUVERNEMENT**

La réponse du Gouvernement à la lettre signée par les scientifiques du monde entier, est arrivée par le biais du ministre d'Environnement, María Ignacia Benítez, celle-ci a déclaré à Radio Université du Chili qu'il existe une ***"volonté du Gouvernement pour améliorer, fournir toutes les facilités à l'établissement des Énergies Renouvelables Non Conventionnelles. Nous avons vu que le public s'oppose à tout pour de nombreux projets. La vérité est que quelque part nous avons besoin d'énergie"*** , a t'elle dit. Mais ces arguments n'ôtent pas le poids de la debacle environnementale qu'annonce tant les scientifiques que les organisations environnementales et sociales.

Par Estefani Carrasco Crique

Pour info : [La déclaration d'impact d'Ecopower](#)

La carte d'implantation :



